

an								ala
Debut								
Visa								
24. DEZ. 1991								
Ref.								

(((MUR02628 BRNA4872
 UR AMMOSCOU
 .BERNEDA

BERN 23.12.91 18:16 U R G E N T

6344
 COPIE POUR INFORMATION A L'AMBASSADE DE SUISSE, MOSCOU

ETATPRIORITE
 SON EXCELLENCE
 MONSIEUR LEONID MAKAROVITCH K R A V T C H O U K
 PRESIDENT DE L'UKRAINE

EXCELLENCE,

J'AI L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LE CONSEIL
 FEDERAL SUISSE A PRIS, LE 23.12.1991, LA DECISION SUIVANTE : LA
 SUISSE RECONNAIT L'INDEPENDANCE ET LA SOUVERAINETE DE L'UKRAINE
 ET SOUHAITE ENTRER EN RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC ELLE. EN VOUS
 ADRESSANT MES PLUS VIVES FELICITATIONS, JE FORME MES VOEUX
 CHALEUREUX POUR LA PROSPERITE DE VOTRE PAYS ET DU PEUPLE DE
 L'UKRAINE.

RENE FELBER
 ACTUEL VICE-PRESIDENT ET PRESIDENT DES LE 1ER JANVIER 1992
 DE LA CONFEDERATION SUISSE.

17:19 23 DEC 91
)))